

1. IDENTIFICATION

N° du poste	Titre du poste	Titre du poste du superviseur	Code financier
Voir annexe.	Infirmière en santé publique	Voir annexe.	Voir annexe.
Ministère	Division/Région	Collectivité	Lieu
Santé	Voir annexe.	Voir annexe.	Voir annexe.

2. BUT

La raison d’être du poste ainsi que le contexte et le résultat final global liés à celui-ci.
<p>L’infirmière en santé publique offre des services de santé publique aux résidents et aux groupes de la collectivité, conformément aux normes du programme de santé publique établies par le médecin-hygiéniste en chef. La titulaire du poste a comme mandat de promouvoir, de protéger et de rétablir la santé et de réduire l’incidence des maladies et des handicaps au moyen d’initiatives de promotion et de protection de la santé ainsi que de prévention des maladies et des blessures.</p> <p>Elle est responsable des programmes de santé publique mis en place en fonction des besoins de la collectivité, programmes notamment axés sur la santé de la mère et de l’enfant, la santé en milieu scolaire, la prévention des maladies transmissibles et la vaccination. Elle collabore avec d’autres membres de la collectivité dans le cadre de différents enjeux de santé publique en fonction des priorités de la collectivité.</p>

3. PORTÉE

Décrit l’apport du poste au sein de l’organisation et son incidence sur celle-ci.
--

L'infirmière en santé publique œuvre principalement dans le cadre de programmes de santé maternelle et infantile, de santé en milieu scolaire, de prévention des maladies transmissibles et de vaccination afin d'améliorer la santé de la population et d'aider le territoire à atteindre ses objectifs de santé publique.

Elle agit à titre de personne-ressource pour les membres et les groupes de la collectivité, et veille à ce que les stratégies de promotion de la santé lancées par la collectivité tiennent compte de la santé publique.

La titulaire est membre de l'équipe régionale de la santé de la population, laquelle est formée des coordonnateurs du développement en santé communautaire, des coordonnateurs régionaux des programmes de mieux-être, du superviseur des soins infirmiers de santé publique communautaire, des représentants en santé communautaire, de l'agent régional préposé à l'hygiène de l'environnement, du nutritionniste régional et du coordonnateur régional de la santé dentaire et a le mandat d'aider la collectivité à définir et à concrétiser leur vision de ce qu'est une collectivité en santé.

Elle travaille également en collaboration avec l'équipe de soins de santé primaires pour améliorer la santé de la collectivité.

4. RESPONSABILITÉS

Décrit les principales responsabilités et les réalisations attendues dans le cadre de ce poste. Dans le cas d'un poste de gestion, indique le ou les postes subordonnés qui contribuent à l'atteinte des objectifs.

Offrir des programmes de santé publique, comme suit :

- Prodiger des soins conformément aux lignes directrices du champ d'activité définies par l'Association des infirmières et infirmiers autorisés des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, au Code de déontologie de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, à la convention collective du Syndicat des employés du Nunavut et aux politiques du gouvernement du Nunavut.
- Évaluer la santé de la population et déterminer les besoins prioritaires en matière de santé.
- Offrir des programmes de santé maternelle et infantile aux femmes enceintes et aux familles ayant des nourrissons et de jeunes enfants, ce qui peut aussi inclure l'offre de conseils aux adolescents sur la santé génésique, l'animation de cours prénataux et des visites à domicile pour les femmes enceintes ou qui viennent d'accoucher ainsi que l'examen des enfants de cinq ans et moins et le dépistage préscolaire.
- Mettre en place et évaluer les programmes de vaccination destinés aux jeunes enfants et aux enfants d'âge scolaire, conformément au Manuel sur l'immunisation du Nunavut.
- Suivre la démarche infirmière (évaluation du patient, planification, prestation et évaluation des soins) lors de la prestation de soins directs à la clientèle et mettre en œuvre les initiatives de santé des populations.
- Utiliser des pratiques exemplaires d'éducation sanitaire pour les parents et tuteurs à l'égard de leurs enfants, en se fondant sur une approche inclusive et culturellement adaptée.
- Aider les clients à faire preuve d'autonomie en les outillant pour qu'ils expriment leurs besoins et leurs valeurs en matière de santé, et les guider pour qu'ils obtiennent les renseignements et les services appropriés.

- Agir de façon conforme au code de déontologie, à ses responsabilités professionnelles et aux normes de pratique en soins infirmiers.
- Collaborer avec différents professionnels et organismes de santé, tant à l'échelle communautaire que régionale et territoriale, notamment les agents régionaux préposés à l'hygiène de l'environnement, les coordonnateurs régionaux responsables des maladies transmissibles, les infirmières en santé publique d'autres collectivités, les comités de santé et mieux-être (CSMC), les coordonnateurs du développement en santé communautaire (CDSC), les superviseurs des soins infirmiers de santé publique communautaire, les superviseurs des programmes de santé communautaire, les infirmières en santé communautaire, les médecins des collectivités, les associations de chasseurs et de trappeurs, la GRC, les hameaux, les écoles et les garderies.

Participer aux activités de protection de la santé et intervenir en cas d'urgence de santé publique, comme suit :

- Recevoir les avis du coordonnateur régional responsable des maladies transmissibles sur les maladies transmissibles à déclaration obligatoire dans la collectivité et assurer la gestion des cas et des contacts conformément au manuel sur les maladies transmissibles et la surveillance.
- Offrir des services d'enseignement et de soutien en matière de santé aux familles et à la collectivité en cas d'apparition de maladies transmissibles.
- Mettre en œuvre le programme sur la tuberculose selon l'épidémiologie de la maladie dans la collectivité, sous la supervision du superviseur des programmes de santé communautaire, du coordonnateur régional responsable des maladies transmissibles et du médecin-hygiéniste en chef.
- Collaborer avec le médecin-hygiéniste en chef et son adjoint ainsi que d'autres employés des centres de santé régionaux et territoriaux pour assurer la gestion des éclosions, et assurer la liaison auprès de ceux-ci.
- Contribuer à la capacité d'intensification en santé publique.
- Maintenir ses connaissances à jour et s'acquitter des responsabilités prévues par les plans de gestion des urgences en santé communautaire.

Offrir des services de soins infirmiers de santé publique aux collectivités, selon les politiques et les protocoles établis à cet égard par le ministère de la Santé, comme suit :

- Procéder à des évaluations communautaires et de la clientèle, et intervenir au besoin, dans le respect du champ d'activité des infirmières en santé publique et conformément aux politiques du gouvernement du Nunavut, et participer au processus d'aiguillage mutuel avec d'autres professionnels de la santé.
- Préserver la confidentialité de tous les renseignements liés aux clients.
- Veiller au maintien de ses compétences professionnelles en santé publique et en santé des populations en assistant à des séances de formation en cours d'emploi, en étudiant de façon autonome, en participant à des activités de perfectionnement professionnel, en prenant connaissance des études récentes et en s'informant des pratiques exemplaires fondées sur des données probantes.

Travailler au renforcement des capacités communautaires, de la façon suivante :

- Agir en tant que personne-ressource pour le personnel du centre de santé en ce qui concerne les programmes et les initiatives de santé publique.
- Agir en tant que personne-ressource pour les représentants en santé communautaire en ce qui a trait à la mise en œuvre des initiatives de promotion de la santé communautaire.

- Agir en tant que personne-ressource pour la collectivité et ses membres concernant la prestation des programmes de promotion de la santé et d'éducation sanitaire mis en place par la collectivité ou le gouvernement, et les assister à cet égard.

S'acquitter d'autres fonctions, notamment :

- Participer à l'orientation des nouvelles infirmières, des médecins, des étudiants, des représentants en santé communautaire et du personnel de soutien pour leur présenter les programmes de santé publique et de santé des populations.
- Se rendre dans d'autres collectivités pour participer à la mise en œuvre du programme de santé publique, selon les besoins.
- Siéger à des comités communautaires, régionaux et territoriaux pour participer à l'élaboration des programmes de santé publique ou pour fournir une expertise en santé publique.

5. CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET APTITUDES

Décrit le niveau de connaissances, d'expérience et de compétence nécessaire pour exécuter le travail de manière satisfaisante.

Éducation et attestation

- Baccalauréat en soins infirmiers ou diplôme en soins infirmiers avec un certificat en santé publique.
- Inscription auprès de l'Association des infirmières et infirmiers autorisés des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ou capacité de s'y inscrire avant la date de début d'emploi.
- Attestation de compétences en RCR (niveau C) à jour.
- Vérification du casier judiciaire et de l'aptitude à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Permis de conduire valide.

Dans les trois mois suivant l'embauche

Obtention de toutes les attestations de compétences pertinentes, notamment pour la tuberculose et la vaccination. La priorité sera accordée aux candidates :

- ayant deux années d'expérience en soins infirmiers de santé publique;
- ayant de l'expérience de travail au sein de collectivités éloignées et isolées;
- ayant suivi les cours du programme *Compétences en ligne* de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC);
- possédant une attestation de compétences de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) et d'Infirmières et infirmiers en santé communautaire du Canada (IISCC)

Connaissances

- Connaissance des tendances actuelles en matière de programmes et de pratiques de promotion de la santé et de prévention des maladies.
- Connaissance des compétences essentielles en santé publique au Canada.
- Connaissance des compétences en soins infirmiers de santé publique, des normes d'exercice et du modèle de pratique professionnelle d'IISCC.
- Connaissance des processus de gestion des éclosions.
- Compréhension de l'importance de la protection de la culture en santé publique pour les populations inuit.

Aptitudes

- Aptitudes en animation de groupe, en enseignement et en communication et capacité de travailler en équipe.
- Aptitudes en résolution de conflits et de crises.
- Compétences attestées en leadership et en analyse.
- Aptitudes en gestion de cas.
- Maîtrise des logiciels, notamment Word et Excel.

Le poste étant d'une nature très délicate, les candidates doivent se soumettre à une vérification du casier judiciaire et de l'aptitude à travailler auprès de personnes vulnérables.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Exigences physiques

Indique la nature des exigences physiques ainsi que la fréquence et la durée des tâches causant de la fatigue physique.

- La titulaire subira de la fatigue et un stress physiques modérés.
- L'infirmière devra se déplacer dans la collectivité, être capable de soulever et de porter de l'équipement et se tenir debout pendant de longues périodes.

Conditions environnementales

Indique la nature des conditions environnementales défavorables auxquelles la titulaire du poste est exposée ainsi que la fréquence et la durée de l'exposition à ces conditions. Comprend les conditions qui perturbent l'horaire de travail normal et les déplacements requis.

- La titulaire subira un inconfort physique modéré en raison des conditions suivantes :
 - Déplacements dans des conditions hivernales défavorables.
 - Exposition au sang, à des liquides organiques, à des matières infectieuses et à des substances dangereuses.
 - Exposition à des maladies transmissibles.

Exigences sensorielles

Indique la nature des exigences auxquelles seront exposés les sens de la titulaire, qui devra utiliser le toucher, l'odorat, la vue et l'ouïe pour porter des jugements ainsi qu'évaluer la vitesse et la précision.

- Les fonctions du poste liées à la promotion de la santé publique et à la prévention dans ce domaine exigent une attention sensorielle importante.

Exigences psychologiques

Indique les conditions qui peuvent mener à une fatigue mentale ou émotionnelle.

- La titulaire subira une tension mentale considérable en raison des facteurs suivants :
 - Priorités concurrentes, forte demande de services et besoin constant d'éduquer et de motiver les clients.
 - Problèmes très complexes et pointus des clients en matière de soins nécessitant une attention constante, sur une base régulière.
 - Décisions ne relevant pas des fonctions normales du poste et nécessitant de faire preuve de jugement et de bon sens.

7. ATTESTATION

<p>_____ Signature de l'employée</p> <p>_____ Nom en caractères d'imprimerie</p> <p>_____ Date J'atteste avoir lu et compris les responsabilités liées au poste.</p>	<p>_____ Titre du superviseur</p> <p>_____ Signature du superviseur</p> <p>_____ Date J'atteste que cette description de poste est une description précise des responsabilités liées au poste.</p>
<p>_____ Signature de l'administrateur général</p> <p>_____ Date J'approuve la délégation des responsabilités décrites aux présentes dans le contexte de la structure organisationnelle ci-jointe.</p>	

8. ORGANIGRAMME

Veillez joindre l'organigramme qui indique le poste de la titulaire, les postes de ses pairs, les postes subordonnés (le cas échéant) et le poste du superviseur.

« Les énoncés précédents visent à décrire la nature générale et le niveau de travail à exécuter par le titulaire du poste. Ils ne constituent pas une liste exhaustive de toutes les responsabilités et activités rattachées à ce poste. »

9. Annexe A – Liste des postes et renseignements correspondants

Collectivité	Poste	Superviseur	Code FreeBalance
Cape Dorset	10-13290	10-04785	10602-01-2-210-1000000-01
Cambridge Bay	10-10170	10-05526	10540-01-4-410-1000000-01

GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

DESCRIPTION DE POSTE

Clyde River	10-13844	10-04779	10603-01-2-215-1000000-01
Iqaluit	10-04791	10-04752	10541-01-2-235-1000000-01
Iqaluit	10-04792	10-04572	10541-01-2-235-1000000-01
Iqaluit	10-09612	10-04752	10541-01-2-235-1000000-01
Iqaluit	10-13401	10-04752	10541-01-2-235-1050025-01
Pond Inlet	10-13842	10-04779	10610-01-2-255-1000000-01
Pond Inlet	10-13843	10-04789	10610-01-2-255-1000000-01
Rankin Inlet	10-09258	10-09300	10540-01-3-320-1000000-01
Qikiqtarjuaq	10-13845	10-04782	10611-01-2-205-1000000-01
Pangnirtung	10-13913	10-04783	10626-01-3-320-1000000-01